



JIRSAK/STOCKPHOTO/GETTY IMAGES

# Assurance-vie : diversifier à bon escient



## CRITÈRES Connaître son comportement d'épargnant et le choix dont on dispose est indispensable pour dynamiser un contrat d'assurance-vie

**D**ans un monde de taux bas, diversifier son contrat d'assurance-vie est indispensable pour le valoriser à long terme. D'abord parce que le fonds euros à capital garanti de l'assurance-vie n'a rapporté que 1,3 % en moyenne en 2020, selon la Fédération française de l'assurance (FFA). Ensuite en raison des contraintes d'investissement imposées par les assureurs sur des supports non garantis en unités de compte (UC). « Il n'est quasiment plus possible d'investir à 100 % en fonds euros », relève Sébastien d'Ornano, président de Yomoni. Enfin, parce que dans l'hypothèse d'une remontée de l'inflation, son rendement réel deviendrait négatif.

Comment choisir ses supports financiers ? « Puisqu'il n'y a pas de rendement sans prise de risque, il faut déterminer sa capacité à voir son épargne varier dans le temps, à la hausse comme à la baisse, souligne Gilles Belloir, le directeur

général de Placement-direct.fr. Si un épargnant déclare rechercher un rendement élevé sans accepter

## « Il convient de s'assurer que le gérant historique de tel ou tel fonds est aux manettes »

Sébastien d'Ornano,  
président de Yomoni

de perdre le moindre centime, il devra réajuster ses attentes. » Pas question cependant de renoncer totalement au fonds euros. « Il demeure pertinent pour obtenir des liquidités à tout moment, sachant que les contrats les plus performants permettent de récupérer son argent sur son compte bancaire en soixante-douze heures », remarque Stellane Cohen, présidente d'Alta-profits. Pour Gilles Belloir, il doit rester cantonné à deux usages : « Son rôle consiste à construire une allocation du contrat conforme au profil de chacun en disposant d'une poche où l'épargne est garantie ; c'est aussi le meilleur support d'attente pour s'exposer progressivement aux marchés financiers. » Comme personne ne sait prédire quel est le meilleur moment pour se positionner, le fonds euros permet ainsi de faire travailler le cash en évitant de tout investir en Bourse juste avant un accident de marché. « Investir mensuellement en valeurs mobilières permet de lisser le prix de revient, ce



qui atténue le risque, tout en captant la performance des marchés », résume Christian Cacciuttolo, président de l'Unep.

Pour diversifier son contrat à bon escient, l'adage selon lequel il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier reste d'actualité. « L'enjeu est d'éviter les biais comportementaux, prévient Sébastien d'Ornano. On a tendance à investir dans les fonds à la mode ou dans les secteurs que l'on connaît le mieux. Un épargnant français est tenté de privilégier les fonds français ou européens, alors que son risque sera par nature beaucoup mieux réparti dans un fonds large investi à l'international. »

Encore faut-il que le contrat offre une palette suffisamment vaste. « L'idéal est de disposer d'un contrat multisupports en architecture ouverte, capable de proposer au sein de la même enveloppe des produits gérés par différentes maisons de gestion, conseille Christian Cacciuttolo. Aucune ne peut se targuer d'afficher les meilleures performances dans toutes les catégories d'actifs en même temps ; un excellent gestionnaire de fonds actions ne dispose pas nécessairement d'une expertise en obligations. »

Mais savoir choisir entre des dizaines de gestionnaires d'actifs n'est pas donné à tous. « Pour un néoépargnant, il n'est pas évident

de se faire une idée sur les sociétés de gestion, de connaître leurs points forts et points faibles, encore moins les gérants, relève Sébastien d'Ornano. Or, dans le cadre de la gestion active, les décisions d'investissement sont confiées à des hommes et des femmes. Il convient de s'assurer que le gérant historique de tel ou tel fonds est encore aux manettes et s'il a démontré sa capacité à tirer parti du contexte du moment. »

D'où l'importance de la présence, au sein d'un contrat d'assurance-vie, de fonds indiciels cotés ou ETF, qui répliquent les performances des indices boursiers, composés de dizaines à plusieurs centaines d'actions sous-jacentes.

« Le besoin de compréhension est fondamental pour les épargnants, estime Stellane Cohen. Les ETF y répondent de par la facilité de lecture qu'ils procurent. » Autre avantage : leur tarification défiant toute concurrence. « Les frais des ETF varient entre 0,10 % et 0,30 % alors que les supports en actions gérés activement sont compris entre 1,5 % et 2,5 %, précise Sébastien d'Ornano. Quelle que soit la qualité des gérants, les frais viennent grignoter la performance à long terme. Il faut veiller à les vérifier avant d'investir, en consultant le DICI de chaque fonds. » ●

OLIVIER BRUNET